

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2011-06-13 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 13^e jour du mois de juin deux mille onze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc
Monsieur le conseiller: Philippe Gignac
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2011-06-146

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 9 et 24 mai 2011
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal de la Commission des loisirs
8. Avis de motion, modifiant le règlement créant un service incendie
9. Avis de motion, modifiant le règlement Rc-02 concernant les animaux
10. Avis de motion, PAE secteur de Perthuis
11. Demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

12. Travaux d'asphaltage
13. Installation de panneaux « Arrêt »
14. Construction dans un îlot déstructuré de l'article 59 sur la rue Saint-Charles (Kate Alvo)
15. Autorisation pour la tenue de La Grande Nage Portneuf Savoura
16. Adoption de la politique de remboursement pour le soccer
17. Modification à la politique en matière de publicité apparaissant au journal municipal
18. Signature entente avec la CSST, mutuelle de prévention (reporté)
19. Affectation du surplus
20. Demande à la commission de toponymie, nom de rue
21. Nomination, corporation de Gestion du parc régional naturel de Portneuf
22. Changement de mandataire pour le transport adapté
23. Inscription au congrès de la F.Q.M.
24. Inscription formation ADMQ
25. Don à la Croix-Rouge, inondations Montérégie
26. Entretien traverse à niveau, rue Lemay
27. Condoléances à la famille de monsieur Rolland Dion
28. Adhésion aux Fleurons du Québec
29. Période de questions sur les sujets traités.
30. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 6 juin 2011. (du 3 mai au 6 juin 2011)

Rés.2011-06-147

Adoption des procès-verbaux du 9 et 24 mai 2011

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 9 et 24 mai 2011 soient acceptés tel que présentés.

Rés.2011-06-148

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 482 011.11 \$.

Liste des comptes à payer	154 496.27 \$
Liste des chèques émis	151 592.29 \$
Liste transaction internet	25 556.94 \$
Liste chèques manuels	108 382.38 \$
Liste des salaires	41 983.23 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 1^{er} juin 2011 est déposé au conseil municipal, le 6 juin 2011.

Le procès-verbal de l'assemblée de la Commission des loisirs tenue le 18 mai 2011 est déposé au conseil municipal, le 6 juin 2011.

Avis de motion, modifiant le règlement créant un service incendie

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement créant un service de sécurité incendie.

Avis de motion, modifiant le règlement Rc-02 concernant les animaux

Je, Philippe Gignac conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant l'article concernant la capture d'un chien.

Avis de motion, PAE secteur de Perthuis

Je, Chantale Hamelin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble pour le territoire de la seigneurie de Perthuis.

Rés.2011-06-149

Demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur du Service des travaux publics soit autorisé à déposer auprès du Ministère des Transports du Québec une demande dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012 au montant de 1 652 200 \$.

Rés.2011-06-150

Travaux d'asphaltage

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à deux compagnies;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (avant taxes) ;

Construction & Pavage Portneuf inc.	78 465.20 \$
Pavage R & R inc.	98 679.30 \$

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Construction & Pavage Portneuf inc. au montant de 78 465.20 \$ taxes en sus, tel que soumissionné pour l'asphaltage de différentes rues et routes dans la municipalité.

Rés.2011-06-151 Installation de panneaux « Arrêt »

Considérant que l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-François est dangereuse pour les enfants et les piétons;

Considérant que la Ville a reçu une demande pour sécuriser cette intersection;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE des panneaux « Arrêt » soient installés au coin nord/est et au coin sud/ouest des rues Notre-Dame et Saint-François.

QUE des panneaux d'arrêt avancé, des panonceaux d'arrêt et des panneaux indiquant une nouvelle signalisation soient installés à cette intersection.

Rés.2011-06-152 Construction dans un îlot déstructuré de l'article 59 sur la rue Saint-Charles (Kate Alvo)

Considérant que le potentiel du sol est quasi nul;

Considérant qu'il n'a pas vraiment de possibilité d'utilisation agricole du lot et des lots avoisinants vu le type de sol, sa localisation et sa topographie;

Considérant qu'il n'y a aucun impact sur les lots avoisinants, car ces lots sont déjà résidentiels avec les 2 services (aqueduc et égout) qui passent sur la rue Saint-Charles;

Considérant qu'aucune contrainte environnementale, surtout que la construction est de type écologique au maximum;

Considérant que le secteur est totalement desservi et est développé avec plusieurs résidences à proximité et aux alentours de ce terrain;

Considérant que l'homogénéité n'est pas touchée vu le caractère résidentiel de ce secteur déjà desservi;

Considérant que ce projet ne cause aucune contrainte aux ressources des agriculteurs car il n'est pas vraiment exploitable;

Considérant que la Ville de Portneuf profitera de ce nouveau projet unique dans la région, grâce à un apport de taxes supplémentaires dans un secteur actuellement desservi;

Considérant que ce secteur est compris dans la demande à portée collective (article 59) en tant qu'îlot déstructuré et est desservi par les 2 services (aqueduc et égout);

Considérant que cette demande est faite sur la base des critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire agricole ainsi qu'à l'exigence de l'article 58.2 de cette loi;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale, en zone agricole.

Rés.2011-06-153

Autorisation pour la tenue de la Grande Nage Portneuf Savoura

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer la Grande Nage Portneuf Savoura pour la 6^e édition qui se tiendra le samedi 3 septembre 2011 par les services suivants :

- Prêt d'équipement et de personnel de la municipalité pour l'installation du site des compétitions au parc Léon Provancher
- Prêt de la capitainerie de la marina et du site du Parc Léon-Provancher incluant la descente extérieure de mise à l'eau le 3 septembre de 10h00 à 15h00
- Qu'une subvention au montant de 3 000 \$ soit versée et qu'un rapport d'activités soit remis à la municipalité comme pièce justificative

QUE la greffière soit autorisée à signer un contrat à cet effet.

Rés.2011-06-154

Adoption de la politique de remboursement pour le soccer

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la nouvelle politique de remboursement pour le soccer, numéro R-2011-02.

Rés.2011-06-155

Modification à la politique en matière de publicité apparaissant au journal municipal

Attendu que la politique en matière de publicité apparaissant au journal municipal a été adoptée à la séance du 12 janvier 2009;

Attendu qu'une modification doit être apportée au nombre de parution;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE dans le 2^e paragraphe de l'article 3 le nombre de publicité soit diminué à dix parutions annuelles.

QUE dans le 3^e paragraphe de l'article 3, la facturation se fera en janvier de l'année où débute telle publicité.

Rés.2011-06-156

Affectation du surplus

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QU'un montant de 50 000 \$ pour le remplacement ou la réparation majeure d'une pompe soit transféré du poste 5599100000 «Surplus non affecté » dans le poste 5591902000 «Fonds réservés/pompes».

Rés.2011-06-157

Demande à la commission de toponymie, nom de rue

Considérant qu'un chemin de gravier existe entre l'autoroute 40 et des terrains privés;

Considérant que ce chemin ne porte aucun nom;

Considérant que des gens utilisent ce chemin pour se rendre à la sablière;

Considérant que les employés municipaux empruntent ce chemin pour se rendre aux bassins d'épuration;

Considérant que les pompiers volontaires ont déjà dû se rendre dans ce secteur afin d'éteindre un incendie;

Considérant que ce changement faciliterait l'accès pour tous les services d'urgence;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf demande à la Commission de toponymie d'officialiser la nouvelle désignation de nom :

Nouvelle désignation

Chemin des bassins

Rés.2011-06-158

Nomination, Corporation de Gestion du parc régional naturel de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Nelson Bédard, maire soit nommé représentant au sein de la Corporation de gestion du parc régional naturel de Portneuf et que monsieur Jean-François Jourdain, fonctionnaire désigné soit nommé comme substitut.

Rés.2011-06-159

Changement de mandataire pour le transport adapté

Attendu que le *Service de transport adapté de Portneuf*, qui était administré jusqu'ici par la Ville de Saint-Basile, sera désormais pris en charge par la MRC de Portneuf, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2011;

Attendu que ce service dessert les municipalités participantes de la MRC de Portneuf;

Attendu que l'administration et les opérations du *Service de transport adapté de Portneuf* seront déléguées à la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP) selon une entente qui sera adoptée par le conseil des maires de la MRC de Portneuf en juin 2011;

Attendu que les tarifs établis ne changeront pas pour 2011 et demeureront de l'ordre de 2,75 \$ pour un déplacement simple à l'intérieur du territoire et de 6 \$ pour un déplacement simple à l'extérieur du territoire;

Attendu que ce conseil a pris connaissance des prévisions budgétaires 2011 de la CTRP;

Attendu que la contribution globale escomptée des municipalités doit correspondre à au moins 20% des coûts estimés du service;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2011 du *Service de transport adapté de Portneuf* (régé par la CTRP), et qu'elle maintienne le montant de sa contribution municipale de 6 681.78 \$ pour l'année 2011;

QUE la Ville de Portneuf approuve la nomination du nouveau mandataire, soit la MRC de Portneuf ainsi que son délégué, la Corporation de transport régional de Portneuf.

Rés.2011-06-160

Inscription au congrès de la F.Q.M.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 1 389.88 \$ taxes incluses et la participation de monsieur le maire Nelson Bédard et madame Chantale Hamelin au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 29 - 30 septembre et 1er octobre 2011 au Centre des congrès à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2011-06-161

Inscription formation ADMQ

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 262.03 \$ (taxes incluses) et la participation de madame France Marcotte à la formation de l'ADMQ intitulée «La rédaction de documents : le procès-verbal et le compte-rendu – volet 2» qui aura lieu le 28 septembre 2011 à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2011-06-162 Don à la Croix-Rouge, inondations Montérégie

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser un support financier au montant de 300 \$ à la Croix-Rouge pour les victimes des inondations en Montérégie.

Rés.2011-06-163 Entretien traverse à niveau, rue Lemay

Considérant que l'état désuet de la voie ferrée de la rue Lemay est non sécuritaire;

Considérant que la Ville de Portneuf reçoit des plaintes régulièrement concernant l'état de cette traverse;

Considérant que l'entretien de cette voie ferrée est effectué par la Compagnie de chemins de fer « Canadien National »;

Considérant que le conseil municipal est sensible à cet état de fait; la sécurité routière étant une de ses priorités majeures;

Considérant que l'état de cette traverse laisse à désirer depuis un bon moment;

Considérant que la Ville a entrepris des démarches, en juin 2010, pour que des travaux de réfection soient effectués sur la traverse de la rue Lemay et que le Canadien National a répondu que des travaux avaient déjà été programmés pour l'été 2010;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QU'une demande soit adressée au Canadien National afin de requérir de cette dernière de rendre sécuritaire, dans les plus brefs délais, cette traverse présentant des dangers pour la population.

Rés.2011-06-164 Condoléances à la famille de monsieur Rolland Dion

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf offre ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Rolland Dion, maire de Saint-Raymond.

Rés.2011-06-165 Adhésion aux Fleurons du Québec

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf adhère à la 6^e édition (2011-2013) des Fleurons du Québec et autorise de verser le paiement intégral du tarif triennal en un seul versement au montant de 885 \$.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 22 hres.

Maire

Greffière